

SIRET 528 855 489 00019
CODE APE 8542Z
Organisme de formation
Déclaration d'activité de formation
enregistrée sous le n° 11 75 46890 75
auprès du préfet de région d'Ile de France
Organisme de DPC
Organisme enregistré par l'Agence
Nationale du DPC sous le n° 1033
Datadock
Organisme enregistré sous Datadock
sous le n° 0023788

Contact :
formationcontinue@efom.fr
01 77 68 35 70

FONDATION EFOM BORIS DOLTO

PÉDICURE PODOLOGUE



FORMATIONS 2021

Diabète

Gériatrie

Pédiatrie

Prescription médicale

Traitements instrumentaux

FORMATION
CONTINUE
FONDATION
EFOM
BORIS DOLTO



Orientations DPC 2020 / 2022

Parcours de prise en charge liés aux pathologies et troubles de santé

I – mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie

Fiche de cadrage n°01 – Promotion des comportements favorables à la santé, incluant l'alimentation saine et l'activité physique régulière

IV – assurer la coordination et la continuité des parcours et des prises en charge

Fiche de cadrage n°32 – Amélioration de la prise en charge de la douleur

Orientations définies par profession ou par spécialité

Fiche de cadrage n° 219 : Bilan diagnostic en pédicurie-podologie, maîtrise des outils d'aide au diagnostic

Fiche de cadrage n° 220 : Traitements instrumentaux et/ou orthétiques, thérapies manuelles : de l'analyse à la réalisation

Fiche de cadrage n° 221 : Prescriptions en pédicurie-podologie

HAS coopération entre professionnels de santé. Septembre 2019



● Décret n°2018-1341 du 28 novembre 2018 relatif aux actions de formation et aux modalités de conventionnement des actions de développement des compétences

● Loi n°2018-771 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

● Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 qualité des actions de la formation professionnelle

● Décret n°2019-565 du 6 juin 2019 référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

● Textes fondateurs DPC : Arrêté du 14 septembre 2016 relatif aux critères d'enregistrement des organismes ou structures qui souhaitent présenter des actions de DPC auprès de l'Agence nationale du Développement Professionnel Continu et à la composition du dossier de présentation des actions - Décret n°2016-942 du 8 juillet 2016 relatif à l'organisation du développement professionnel continu des professionnels de santé – Arrêté du 31 juillet 2019 définissant les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu pour les années 2020 à 2022



RÉFÉRENCES



Agence Nationale de DPC <https://www.agencedpc.fr/>

Mon DPC <https://www.mondpc.fr/index.php/mondpc>



Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels libéraux
<https://www.fifpl.fr/>

Espace adhérent <https://netopca.fifpl.fr/>

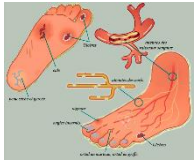


Arrêté du 31 juillet 2019 définissant les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu pour les années 2020 à 2020
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038858372/>

Formation professionnelle <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/>



- **Prévention des chutes chez la personne âgée : le rôle du pédicure-podologue**
Ce programme a pour objectif de permettre aux podologues d'améliorer la prise en charge globale des affections podologiques chez la personne âgée et participer à une prise en charge pluridisciplinaire des chutes.
1 session : semestre 2 - 2021



- **Prise en charge podologique du pied diabétique**
Ce programme répond aux conditions de formation requises pour la prise en charge par l'Assurance Maladie des séances de prévention réalisées par le pédicure-podologue.
1 session : les 19 et 20 mars 2021 pour la théorie



- **Prise en charge des troubles podologiques et orthopédiques du jeune enfant**
Ce programme s'appuie sur les bilans spécifiques dans une prise en charge pluridisciplinaire des troubles podologiques et orthopédiques chez l'enfant
1 session : semestre 1 - 2022



- **Les prescriptions en podologie : topiques à usage externe, pansements**
Ce programme s'appuie la prescription en podologie de topiques à usage externe et de pansements pour optimiser la coordination des soins avec le pharmacien, l'ide, le médecin traitant, maintenir une qualité de vie du patient.
1 session : semestre 2 - 2021
- **Les prescriptions en podologie : dispositifs médicaux**
Ce programme s'appuie sur la prescription en podologie de dispositifs médicaux nécessaires au traitement des affections du pied pour optimiser la coordination des soins, maintenir la qualité de vie du patient.
1 session : semestre 2 - 2021



- **Conception et réalisation de dispositifs médicaux en pédicurie-podologie : les contentions nocturnes**
Ce programme s'appuie sur le rôle de la podologie dans une prise en charge d'articulations douloureuses, de déformations réductibles constatées chez les jeunes enfants et les adultes.
1 session : les 24,25 septembre et 19 novembre 2021
- **Thermoformage en podologie**
Ce programme s'appuie sur la pertinence du choix du traitement et la corrélation avec le projet thérapeutique
1 session : les 5,6 novembre 2021
- **Plaies et cicatrisation : prise en charge par le pédicure-podologue**
Ce programme s'appuie sur l'accompagnement d'un patient « porteur de plaies », au repérage des facteurs de risque et la mise en place de traitements appropriés tout au long de la phase de cicatrisation
1 session : les 1et 2 octobre 2021



PRÉVENTION DES CHUTES CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE : LE RÔLE DU PÉDICURE-PODOLOGUE

Durée : 2 jours

Coût : 780 euros TTC

Lieu : EFOM PARIS 15^{ème}

Dates : 1 session
Semestre 2 2021

FONDATION EFOM BORIS DOLTO
SIRET 528 855 489 00019
CODE APE 8542Z
Organisme de formation
Déclaration d'activité de formation
enregistrée sous le n° 11 75 46890 75
Organisme de DPC
Organisme enregistré par l'Agence
Nationale du DPC sous le n° 1033
Datadock
Organisme enregistré sous Datadock
sous le n° 0023788

Contact :
formationcontinue@efom.fr
01 77 68 35 70

Public

Pédicures podologues

Objectifs

- Mettre en lien les connaissances théoriques au service de la prise en charge podologique du pied de la personne âgée
- Réaliser des soins de la peau et des ongles pour des affections du pied
- Prévenir et traiter des problèmes de pied liés à des pathologies (arthrose, douleurs articulaires...)
- Adapter ses méthodes de soins aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer, aux personnes atteintes de troubles cognitifs
- Analyser le chaussage pour prévenir les chutes et faciliter l'accompagnement des personnes âgées dans leurs parcours de soins par des conseils pour des pieds en bonne santé

Contenu

- Problèmes liés au vieillissement et rééducations associées
Forces musculaires – Perte de vision – Troubles cognitifs – Ostéoporose – Equilibre - Marche
- Prise en charge des personnes âgées atteintes de troubles cognitifs/maladie Alzheimer
Pratiques adoptées
- Le pied, partie complexe du corps
Os – Ligaments – Tendons – Circulation sanguine
- Hygiène et chaussage
- Principaux troubles concernant le pied de la personne âgée et la prise en charge par le podologue
- Méthodologie des projets de soins dans la prise en charge podologique des principaux troubles concernant le pied de la personne âgée
Bilan diagnostique podologique – Traitement podologique – Education à la bonne santé des pieds – Examens complémentaires

Méthode pédagogique

Dynamique pédagogique synchrone : mise en débat et construction collective de projets de soin

Moyens pédagogiques : diaporama – Vidéo – Orthèses – Pansements – Chaussures thérapeutiques – Lettre de l'observatoire Médéric Alzheimer - Cas cliniques extraits de la pratique professionnelle

Intervenant(s)

Formateurs, gériatre - pédicure-podologue

Dispositif de suivi et d'évaluation

Questionnaire en amont
Questionnaire en fin de formation
Cas pratiques

FIF PL : selon appel à candidater
DPC : soumis à validation

MALADIES MÉTABOLIQUES

PRISE EN CHARGE PODOLOGIQUE DU PIED DIABÉTIQUE

Durée : 4 jours

Coût : 950 euros TTC

Lieu : EFOM PARIS 15^{ème}

Dates : 1 session

Théorie : les 19 et 20 mars 2021

Pratique en milieu hospitalier :

Du 22 mars au 30 juin 2021

FONDATION EFOM BORIS DOLTO

SIRET 528 855 489 00019

CODE APE 8542Z

Organisme de formation

Déclaration d'activité de formation

enregistrée sous le n° 11 75 46890 75

Organisme de DPC

Organisme enregistré par l'Agence

Nationale du DPC sous le n° 1033

Datadock

Organisme enregistré sous Datadock

sous le n° 0023788

Contact :

formationcontinue@efom.fr

01 77 68 35 70

Clé POD – Ce programme répond aux conditions de formation requises pour la prise en charge par l'Assurance Maladie des séances de prévention réalisées par le pédicure-podologue

FIF PL : S0920210430001

Public

Pédicures-podologues

Objectifs

- Comprendre la pathologie diabétique
- Comprendre le risque podologique : dépister le pied à risque par la maîtrise de la gradation, identifier une plaie neuropathique et/ou ischémique
- Pratiquer les techniques spécifiques de prévention des risques de blessures
- Eduquer le patient : les bonnes pratiques, les bons réflexes

Contenu

Théorie : 2 jours

Les différents diabètes

- Les plaies : comprendre le risque podologique
 - Prise en charge du pied diabétique en cabinet podologique
 - Education thérapeutique
 - La place du podo-orthésiste
 - Prise en charge du pied diabétique en unité spécialisée
- Pratique en milieu hospitalier : 2 jours ou 4 x ½ journée
Hôpital Henri Mondor (94) *lundi matin* – Hôpital Saint Faron Meaux (77) *jeudi toute la journée* – Hôpital Jossigny (77) *lundi matin* – Hôpital Saint Antoine (75) *mercredi matin*

Méthode pédagogique

Dynamique pédagogique synchrone : mise en débat et construction collective de projets de soins

Moyens pédagogiques : Diaporama – Articles – Campagnes de sensibilisation prévention diabète – Cas extraits de la pratique professionnelle – Modèles de chaussures

Intervenants

Dr PHAN Franck, praticien hospitalier Pitié-Salpêtrière, spécialiste endocrinologie, diabétologie e maladies métaboliques

PICARD Marie-Hélène, pédicure-podologue, DU éducation thérapeutique, prévention des maladies chroniques, DU plaies et cicatrisation ; DU pied diabétique

EVEN Nathalie, pédicure-podologue, DU éducation thérapeutique, prévention des maladies chroniques, DU pied diabétique, attachée au service diabétologie de l'Hôpital de Meaux

SAVIN Jean, podo-orthésiste

HA VAN Georges, médecin spécialisé en médecine physique et de réadaptation, praticien hospitalier unité de podologie diabétique hôpital Pitié-Salpêtrière

Dispositif de suivi et d'évaluation

Questionnaire en amont

Questionnaire en fin de formation

Cas pratiques



PRISE EN CHARGE DES TROUBLES PODOLOGIQUES ET ORTHOPEDIQUES DU JEUNE ENFANT

Durée : 3 jours

Coût : 880 euros TTC

Public

Pédicures podologues



Lieu : EFOM PARIS 15^{ème}

Dates : 1 session
Semestre 1 2022

FONDATION EFOM BORIS DOLTO
SIRET 528 855 489 00019
CODE APE 8542Z
Organisme de formation
Déclaration d'activité de formation
enregistrée sous le n° 11 75 46890 75
Organisme de DPC
Organisme enregistré par l'Agence
Nationale du DPC sous le n° 1033
Datadock
Organisme enregistré sous Datadock
sous le n° 0023788

Contact :
formationcontinue@efom.fr
01 77 68 35 70

Objectifs

- Connaître les différentes pathologies du pied et du membre inférieur du jeune enfant-adolescent
- Conduire une démarche d'examen clinique de l'enfant en podologie en fonction de l'âge du jeune patient et des différentes pathologies rencontrées
- Etablir un projet thérapeutique dans un parcours de prise en soin pluridisciplinaire
- Evaluer l'efficacité du soin et si besoin le réadapter ou orienter le jeune patient vers le professionnel de santé le plus adapté

Contenu

- Connaissances fondamentales dans le parcours de soin d'un enfant
Physiologie de la croissance du pied et du membre inférieur – Pathologies de croissance et pathologies congénitales – Etude biomécanique de la marche – Scoliose/attitude scoliotique – Imagerie – Chirurgie orthopédique
- Examen clinique de l'enfant en podologie
Composantes de l'examen clinique – Evaluation des signes d'alerte – Elaboration du diagnostic – Traitements adaptés – Chaussage de l'enfant
- Méthodologie des projets de soins dans la prise en charge des troubles podologiques du jeune enfant à partir de cas extraits de la pratique professionnelle et des consultations de la clinique EFOM
Examen clinique podologique du nourrisson jusqu'à l'adolescence avec une étude clinique spécifique à chaque tranche d'âge

Méthode pédagogique

Dynamique pédagogique synchrone : mise en débat et construction collective de projets de soin

Moyens pédagogiques : diaporama – Photos – Vidéo – Matériel d'appareillage – Cas cliniques extraits de la pratique professionnelle – Consultations clinique EFOM

Intervenants

Chirurgien orthopédiste pédiatrique, praticien hospitalier
EGUREN Nancy, podologue en exercice libéral, chargée d'enseignement à l'EFOM IFPP « pathologies du système locomoteur », TD « méthode d'évaluation en PP », DU éducation thérapeutique, prévention et maladies chroniques, DE pédicure-podologue

Dispositif de suivi et d'évaluation

FIF PL : selon appel à candidater
DPC : soumis à validation

Questionnaire en amont
Questionnaire en fin de formation
Cas pratiques



PRESCRIPTION MÉDICALE

LES PRESCRIPTIONS EN PODOLOGIE : TOPIQUES À USAGE EXTERNE, PANSEMENTS

Durée : 2 jours

Coût : 760 euros TTC

Lieu : EFOM PARIS 15^{ème}

Dates : 1 session
Semestre 2 2021

FONDATION EFOM BORIS DOLTO
SIRET 528 855 489 00019
CODE APE 8542Z
Organisme de formation
Déclaration d'activité de formation
enregistrée sous le n° 11 75 46890 75
Organisme de DPC
Organisme enregistré par l'Agence
Nationale du DPC sous le n° 1033
Datadock
Organisme enregistré sous Datadock
sous le n° 0023788

Contact :
formationcontinue@efom.fr
01 77 68 35 70

Public

Pédicures-podologues



Objectifs

- Comprendre le cadre législatif de la prescription en podologie dans le cadre des compétences du pédicure-podologue notamment dans une prise en charge pluridisciplinaire du patient
- Connaître les classes pharmaceutiques des topiques et des pansements prescrits par le podologue
- Optimiser la coordination des soins avec le pharmacien, l'ide, le médecin évaluer l'efficacité du soin et si besoin le réadapter ou orienter le patient vers le professionnel de santé le plus adapté

Contenu

- **Topiques à usage externe**
Principes actifs – Indication et contre-indication – Posologies – Interactions médicamenteuses – Terrain physiologique et physiopathologique du patient
- **Pansements**
Principes actifs – Indication et contre-indication – Posologies – Interactions médicamenteuses – Terrain physiologie et physiopathologique du patient
- **Méthodologie élaboration de prescriptions de topiques à usage externe et pansements nécessaires au traitement des affections du pied**
Formulation de la prescription médicale : ses obligations, son contenu (durée totale, nombre de renouvellements autorisés...), sa présentation, rappel sur les limites de prescription en podologie

Méthode pédagogique

Dynamique pédagogique synchrone : mise en débat et construction collective de projets de soins

Moyens pédagogiques : Diaporama – Vidéo – Photos – Décrets – Articles – Modèles de prescriptions – Cas extraits de la pratique professionnelle

Intervenant(s)

Formateur, pédicure-podologue

Dispositif de suivi et d'évaluation

Questionnaire en amont
Questionnaire en fin de formation
Cas pratiques

FIF PL : S092021038000
DPC : 10332100015



PRESCRIPTION MÉDICALE

LES PRESCRIPTIONS EN PODOLOGIE : DISPOSITIFS MÉDICAUX

Durée : 1 jour

Coût : 380 euros TTC

Lieu : EFOM PARIS 15^{ème}

Dates : 1 session

Semestre 2 2021

FONDATION EFOM BORIS DOLTO
SIRET 528 855 489 00019
CODE APE 8542Z
Organisme de formation
Déclaration d'activité de formation
enregistrée sous le n° 11 75 46890 75
Organisme de DPC
Organisme enregistré par l'Agence
Nationale du DPC sous le n° 1033
Datadock
Organisme enregistré sous Datadock
sous le n° 0023788

Contact :
formationcontinue@efom.fr
01 77 68 35 70

Public

Pédicures-podologues

Objectifs

- Comprendre le cadre législatif de la prescription en podologie pour rédiger une prescription dans le cadre des compétences du pédicure-podologue notamment dans une prise en charge pluridisciplinaire du patient
- Optimiser la coordination des soins, évaluer l'efficacité du soin et si besoin le réadapter ou orienter le patient vers le professionnel de santé le plus adapté

Contenu

- Particularités de la prescription en podologie
Sans prescription médicale (prescription, confection, application...) – avec prescription médicale (renouvellement, adaptation...)
- Méthodologie élaboration de prescriptions de topiques à usage externe et pansements nécessaires au traitement des affections du pied
Formulation de la prescription médicale : ses obligations, son contenu (durée totale, nombre de renouvellements autorisés...), sa présentation, rappel sur les limites de prescription en podologie

Méthode pédagogique

Dynamique pédagogique synchrone : mise en débat et construction collective de projets de soins

Moyens pédagogiques : Diaporama – Vidéo – Photos – Décrets – Articles – Modèles de prescriptions – Cas extraits de la pratique professionnelle

Intervenant(s)

Formateur, pédicure-podologue,

Dispositif de suivi et d'évaluation

FIF PL : selon appel à candidater
DPC : soumis à validation

Questionnaire en amont
Questionnaire en fin de formation
Cas pratiques



TRAITEMENTS INSTRUMENTAUX

CONCEPTION ET RÉALISATION DE DISPOSITIFS MÉDICAUX EN PÉDICURIE-PODOLOGIE : LES CONTENTIONS NOCTURNES

Durée : 3 jours

Coût : 880 euros TTC

Lieu : EFOM PARIS 15^{ème}

Dates : 1 session

Les 24,25 septembre et 19 novembre 2021

FONDATION EFOM BORIS DOLTO
SIRET 528 855 489 00019
CODE APE 8542Z
Organisme de formation
Déclaration d'activité de formation
enregistrée sous le n° 11 75 46890 75
Organisme de DPC
Organisme enregistré par l'Agence
Nationale du DPC sous le n° 1033
Datadock
Organisme enregistré sous Datadock
sous le n° 0023788

Contact :
formationcontinue@efom.fr
01 77 68 35 70

FIF PL : S0920210280001
DPC : 10332100011

Public

Pédicures-podologues

Objectifs

- Connaître les différentes pathologies podologiques du nourrisson à l'adultes dans le cadre d'un traitement podologique par contentions nocturnes
- Conduire une démarche d'examen clinique en podologie, de la synthèse au diagnostic, en fonction de l'âge du patient et des différentes pathologies rencontrées dans le cadre d'un traitement par contentions nocturnes
- Réaliser, évaluer et adapter le soin podologique par contentions nocturnes
- Évaluer les signes d'alerte et si besoin orienter le patient vers le professionnel de santé le plus adapté

Contenu

- **Connaissances fondamentales**
Physiologie de la croissance du pied et du membre inférieur – Pathologies de croissance et pathologies congénitales dans le cadre d'un traitement par contentions nocturnes – Matériel et matériaux
- **Composantes de l'examen clinique**
Examen clinique du nourrisson à l'adulte et les différents projets thérapeutiques du domaine de compétence du pédicure-podologue dans le cadre d'un traitement par contentions nocturnes – Repérage des signes cliniques – Evaluation des signes d'alerte – Elaboration du diagnostic
- **Traitements adaptés**
Les différentes contentions en fonction de l'âge du patient et des pathologies
- **Méthodologie des projets de soins : examen clinique dans le cadre d'un traitement par contentions nocturnes**
Études de cas extraits de la pratique professionnelle : réflexions méthodologiques pour une meilleure prise en charge dans le cadre d'un traitement par contentions nocturnes

Méthode pédagogique

Dynamique pédagogique synchrone : mise en débat et construction collective de projets de soins

Moyens pédagogiques : Diaporama – Vidéo – Photos – Décrets – Articles – Matériel et matériaux de contentions nocturnes – Modèles de contentions nocturnes

Intervenant(s)

DEVAUX Sébastien, pédicure-podologue, Enseignant cours magistraux et TP – Master reharmonisation posturale en podologie, DU anatomie appliquée à l'imagerie médicale et à l'examen clinique

Dispositif de suivi et d'évaluation

Questionnaire en amont
Questionnaire en fin de formation
Cas pratiques



TRAITEMENTS INSTRUMENTAUX

L'UTILISATION DU LASER EN PODOLOGIE : PROTOCOLE DE TRAITEMENT ET REGLEMENTATION

Durée : 3 jours

Coût : 880 euros TTC

Lieu : EFOM PARIS 15^{ème}

Dates : 1 session

Les 8,9 octobre et 11 décembre 2021

FONDATION EFOM BORIS DOLTO
SIRET 528 855 489 00019
CODE APE 8542Z
Organisme de formation
Déclaration d'activité de formation
enregistrée sous le n° 11 75 46890 75
Organisme de DPC
Organisme enregistré par l'Agence
Nationale du DPC sous le n° 1033
Datadock
Organisme enregistré sous Datadock
sous le n° 0023788

Contact :
formationcontinue@efom.fr
01 77 68 35 70

Public

Pédicures-podologues

Objectifs

- Acquérir les connaissances de base sur le fonctionnement des lasers et sur leurs différents effets thérapeutiques
- Connaître les champs d'indication de l'utilisation des lasers par un pédicure-podologue pour des pathologies relevant de son champ de compétences
- Connaître les aspects pratiques et réglementaire de l'usage des lasers médicaux en podologie
- Conduire une démarche d'examen clinique en podologie, de la synthèse au diagnostic en fonction de l'âge du patient et des différentes pathologies rencontrées dans le cadre d'un traitement par laser médical
- Réaliser, évaluer et adapter le soin podologique par laser médical et repérer les signes d'alerte et si besoin orienter le patient vers le professionnel de santé prescripteur

Contenu

- Connaissances fondamentales
Caractéristiques – Différents types de laser – Modes d'action – Mode d'utilisation – Effets thérapeutiques – Recommandations – Indications et contre-indications
- Aspects juridiques
La prescription médicale – Les comptes rendus avec le médecin prescripteur
- Méthodologie des projets de soins : examen clinique du patient et les différents projets thérapeutiques du domaine de compétence du pédicure-podologue dans le cadre d'un traitement par laser médical
Composantes de l'examen clinique (Repérage des signes cliniques, Evaluation des signes d'alerte, Elaboration du diagnostic) – Protocole de traitement par laser (Phases du traitement, précautions, modes d'application, durée et temps d'application, dosage) – Echanges avec le médecin prescripteur

Méthode pédagogique

Dynamique pédagogique synchrone : mise en débat et construction collective de projets de soins

Moyens pédagogiques : Diaporama – Vidéo – Photos – Laser - Arrêté

Intervenant(s)

QUILAIN Marie, praticienne libérale, Enseignante cours magistraux et TP – DIU lasers médicaux (2019-Université Paris 5), Master en sciences de l'éducation (2018-Université Paris 5), DE pédicure-podologue

Dispositif de suivi et d'évaluation

Questionnaire en amont
Questionnaire en fin de formation
Cas pratiques

FIF PL : S0920210410003
DPC : soumis à validation



TRAITEMENTS INSTRUMENTAUX

TRAITEMENT DES PLAIES EN PODOLOGIE

Durée : 2 jours

Coût : 760 euros TTC

Lieu : EFOM PARIS 15^{ème}

Dates : 1 session

Les 1 et 2 octobre 2021

FONDATION EFOM BORIS DOLTO
SIRET 528 855 489 00019
CODE APE 8542Z
Organisme de formation
Déclaration d'activité de formation
enregistrée sous le n° 11 75 46890 75
Organisme de DPC
Organisme enregistré par l'Agence
Nationale du DPC sous le n° 1033
Datadock
Organisme enregistré sous Datadock
sous le n° 0023788

Contact :
formationcontinue@efom.fr
01 77 68 35 70

Public

Pédicures-podologues

Objectifs

- Maîtriser les notions de base d'anatomo-physiologie de la cicatrisation des plaies
- Identifier les différents types de plaies
- Maîtriser les techniques de pansements et de soins
- Optimiser la coordination des soins, d'évaluer l'efficacité du soin et si besoin le réadapter ou orienter le patient vers le professionnel de santé le plus adapté

Contenu

- Anatomie de la peau, physiologie de la cicatrisation
Anatomie de la peau : épiderme, derme, hypoderme - barrière physique, barrière chimique, barrière biologique, thermorégulation, fonctions métaboliques, flore résidente et transitoire de la peau
Cicatrisation : phase inflammatoire, phase réparation tissulaire, bourgeonnement, phase épidermisation, phase remodelage
- Différents types de plaies
Plaies chirurgicales, traumatiques et chroniques
- Techniques d'évaluation des plaies
Localisation – taille - aspect clinique de la plaie : stade nécrosé, fibrineux, bourgeonnant, épidermisé - différents états d'évolution de la plaie : plaie sèche, plaie exsudative, plaie cavitaire, plaie infectée- douleur
- Dispositifs médicaux pour le traitement des plaies
Principes actifs, indication et contre-indication, interaction médicamenteuse - Phases de cicatrisation ciblées – Evaluation du traitement
- Méthodologie des projets de soins : prise en charge podologique d'un patient porteur de plaies
Etudes de cas extraits de la pratique professionnelle : réflexions méthodologiques pour une meilleure prise en charge dans le cadre d'une prise en charge podologique d'un patient porteur de plaies

Méthode pédagogique

Dynamique pédagogique synchrone : mise en débat et construction collective de projets de soins

Moyens pédagogiques : diaporama – Vidéo – Articles – Décret – Recommandations des bonnes pratiques HAS – Cas cliniques extraits de la pratique professionnelle – Pansements

Intervenants

PICARD Marie-Hélène, pédicure-podologue, DU éducation thérapeutique, prévention des maladies chroniques, DU plaies et cicatrisation, DU pied diabétique

Dispositif de suivi et d'évaluation

Questionnaire en amont
Questionnaire en fin de formation
Cas pratiques

FIF PL : S0920210380002
DPC : 10332100015



TRAITEMENTS INSTRUMENTAUX

THERMOFORMAGE EN PODOLOGIE

Durée : 2 jours

Coût : 760 euros TTC

Lieu : EFOM PARIS 15^{ème}

Dates : 1 session

Les 5,6 novembre 2021

FONDATION EFOM BORIS DOLTO

SIRET 528 855 489 00019

CODE APE 8542Z

Organisme de formation

Déclaration d'activité de formation

enregistrée sous le n° 11 75 46890 75

Organisme de DPC

Organisme enregistré par l'Agence

Nationale du DPC sous le n° 1033

Datadock

Organisme enregistré sous Datadock

sous le n° 0023788

Contact :

formationcontinue@efom.fr

01 77 68 35 70

Public

Pédicures-podologues

Objectifs

- Connaître les spécificités de chaque matériau de thermoformage et savoir les travailler
- Adapter la technique et l'instrumentation appropriée au projet thérapeutique
- Réaliser, évaluer et adapter le soin par orthèses

Contenu

• Les différents matériaux

Comment travailler la matière et dans quel cas l'utiliser - Les différentes matières utilisables (EVA, PE, résines...), leurs qualités (dureté shore A, densité, température de chauffe...), leurs champs d'utilisation et leurs limites - Collage : colles à solvants chimiques (qualité, propriétés, protections nécessaires à la mise en œuvre...), colle acrylique (qualité, propriétés, non toxicité, limites...) - Démonstration par le formateur d'une technique de réalisation en résine fluente sans colle à solvant toxique et sans ponçage

• Les empreintes

L'empreinte sous vide en position neutre ou en position corrigée - Le sac sous vide dans le chaussant du patient - Pertinence du choix du traitement et corrélation avec le projet thérapeutique

• Méthodologie des projets de soins : réaliser, évaluer et adapter le soin par orthèses

Pratique en binôme technique poncée, technique résine

Méthode pédagogique

Dynamique pédagogique synchrone : mise en débat et construction collective de projets de soins

Moyens pédagogiques : Diaporama - Décrets - Articles - Salle de thermoformage - Matériel de thermoformage

Intervenants

BOULESTEIX Vincent, pédicure-podologue, Enseignant cours magistraux anatomie, pathologies de l'appareil locomoteur, orthèses plantaires thermoformées, TP soins, examen clinique, orthèses plantaires classiques, thermoformées et thermosoudées - DU éducation thérapeutique et maladies chroniques

NICOLLE Edouard, pédicure-podologue

Dispositif de suivi et d'évaluation

Questionnaire en amont

Questionnaire en fin de formation

Cas pratiques

FIF PL : S0920210410001

DPC : 10332100010



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PRESTATIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente concernent les différentes formations proposées par EFOM dans le cadre de la formation professionnelle continue. Elles sont applicables sauf conditions particulières contraires précisées.

2. Les types de formations concernées

Formation catalogue réalisée dans les locaux d'EFOM
Formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client dans les locaux d'EFOM ou sur le site du client.

3. Inscription

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

L'inscription du formé sera validée à réception par EFOM du contrat de formation dûment renseigné, signé.

4. Responsabilité

Toute inscription à une ou plusieurs formations se déroulant dans les locaux d'EFOM implique le respect du règlement intérieur de l'établissement. Ce règlement est porté à la connaissance du client et des formés.

EFOM ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les participants à la formation. Il appartient au formé de vérifier que son assurance personnelle le couvre lors de sa formation.

5. Tarifs

Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le contrat de formation. Ils sont nets de taxe, EFOM n'étant pas assujéti à la TVA.

6. Facturation et modalités de paiement

Le règlement du prix de la formation est effectué par :

- Chèque libellé à l'ordre d'EFOM
- Virement en précisant le numéro de facture, le nom du formé

Les modalités de paiement sont précisées dans le contrat de formation.

7. Prise en charge par des fonds mutualisés

Il appartient au formé d'effectuer la demande de prise en charge sur le site extranet du FIF PL.

Il appartient au formé d'effectuer son inscription sur le site « www.mondpc.fr »

8. Pénalité de retard et sanctions en cas de défaut de paiement

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées dans le contrat de formation.

9. Convocation et attestation de formation

Une lettre de convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation sera adressée au formé.

EFOM ne peut être tenu responsable de la non-réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du ou des formés à la formation.

Les attestations de fin de formation établies en conformité avec les feuilles d'émargement seront adressées au client après chaque formation.

10. Conditions d'annulation et de report

Toute annulation par le client doit faire l'objet d'une notification écrite (mail, courrier) au plus tard 15 jours calendaires avant le début de la formation.

Pour les formations en inter, en cas d'annulation par l'entreprise moins de 15 jours calendaires avant le début de la formation, un dédit de 30% sera facturé par EFOM à titre d'indemnisation.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait du formé le contrat est résilié selon les modalités suivantes :

Une participation partielle pour force majeure dûment reconnue, sur présentation d'un justificatif, générera une facturation au formé à hauteur des jours de présence

Une participation partielle pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue générera une facturation au formé de la totalité de la formation

EFOM se réserve le droit d'annuler une formation en cas de force majeure ou de report, dans un délai de 10 jours, avant sa date de réalisation, une formation dont le nombre de participants est jugé insuffisant. Le client est informé par mail, aucune indemnité n'est due en raison d'une annulation du fait d'EFOM. En cas d'annulation définitive de la formation par EFOM, il est procédé au remboursement des acomptes perçus le cas échéant. En cas de réalisation partielle par EFOM, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturé au titre de la formation.

11. Supports de formation

Les formés et clients des formations dispensées par EFOM ne doivent ni modifier, ni diffuser, ni céder à un tiers, même à titre gratuit, les supports de formation quelle qu'en soit la forme (papier, numérique...).

12. Confidentialité

Les parties s'engagent réciproquement à garder confidentiels les documents et informations les concernant, quelle que soit leur nature, qu'ils soient économiques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir eu accès au cours de l'exécution de la prestation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

13. Informatique et libertés

Des données à caractère personnel sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du client et de le tenir informé des offres de service d'EFOM. Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers.

14. Loi applicable

Les conditions générales et tous les rapports entre EFOM et ses clients relèvent de la loi française.

15. Litiges

Tout différend relatif à l'interprétation, la validité ou l'exécution de la convention devra être précédé, avant saisine au tribunal compétent, d'une tentative de règlement amiable entre les parties. Si aucune solution ne peut être trouvée au différent contractuel, le litige sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents.

FONDATION EFOM BORIS DOLTO

N° déclaration d'activité de formation : 11 75 46890 75

SIRET : 528 855 489 00019

118 bis, rue de Javel

75015 PARIS

formationcontinue@efom.fr

REGLEMENT INTERIEUR

Règlement intérieur

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du code du travail. Il a pour objet de définir les principales mesures applicables en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline. EFOM FORMATION CONTINUE proposant des stages d'une durée inférieure à 500 h, les dispositions pour la représentation des stagiaires sont non applicables.

Champ d'application

Le règlement s'applique à tous les formés inscrits à une session dispensée par la FONDATION EFOM FORMATION CONTINUE et ce pour toute la durée de la formation suivie. L'inscription à une formation dispensée par la FONDATION EFOM FORMATION CONTINUE emporte acceptation des termes du Règlement.

Les informations remises aux stagiaires

Le programme et les objectifs de la formation, la liste des formateurs avec la mention de leurs titres ou qualités, les horaires, les modalités d'évaluation de la formation, les coordonnées de la personne chargée des relations avec les formés, le règlement intérieur applicable à la formation. Cas de contrats conclus par des personnes physiques, avant l'inscription définitive : les informations mentionnées précédemment ainsi que les tarifs, les modalités de règlement et les conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de formation.

Assiduité, ponctualité, absences

Les formés sont tenus de suivre toutes les séquences programmées par la Fondation EFOM avec assiduité et sans interruption. Des feuilles de présence sont émargées par les formés par demi-journée. En cas de maladie, d'accident de travail, le formé doit fournir un justificatif à la Fondation EFOM.

La participation, le matériel mis à disposition

La présence de chacun doit s'accompagner d'une participation active. Les formés sont tenus de conserver en bon état ce qui a été mis à leur disposition par la Fondation EFOM.

Mesures disciplinaires

Aucune sanction ne peut être infligée au formé sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Il est formellement interdit aux formés d'entrer dans l'établissement en état d'ivresse, de fumer dans les locaux, d'introduire dans les locaux des boissons alcoolisées et autres produits illicites, de quitter la formation sans motif.

Hygiène et sécurité

Il incombe au formé de veiller, en fonction de sa formation et de ses possibilités, à sa santé et sa sécurité personnelle ainsi qu'à celle des autres personnes concernées par ses actes ou omissions au cours de la période de formation. La prévention des risques d'accidents et de maladie est impérative et exige le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires. Conformément aux dispositions réglementaires du code du travail, les consignes d'incendie, comprenant notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours, sont affichées dans les locaux de formation de manière à être connues de tous les formés. Des démonstrations et exercices sont prévus régulièrement afin de vérifier le fonctionnement du matériel de lutte contre l'incendie et l'assimilation des consignes de sécurité, de prévention et d'évacuation.

La FONDATION EFOM décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les formés dans les locaux de formation.

Publicité du règlement

Un exemplaire du règlement figure au dos de la convocation adressée aux formés.

Le règlement entre en application à compter du 1^{er} janvier 2018.

Informations liées au COVID-19 – à compter du 1^{er} juin 2020

EFOM met à disposition dans les parties communes et la salle de formation le matériel nécessaire permettant le respect des règles barrières. La salle de formation sera équipée dans le respect des règles de distanciation physique. Chaque formé recevra un masque jetable par ½ journée, des gants d'examen en vinyle jetables. Dans le cadre de la dématérialisation des supports de cours, une clé USB sera remise à chaque formé. Le formé doit apporter une visière de protection professionnelle.

FONDATION EFOM BORIS DOLTO

N° déclaration d'activité de formation : 11 75 46890 75

SIRET : 528 855 489 00019

118 bis, rue de Javel

75015 PARIS

formationcontinue@efom.fr

